Rapport annuel

2023



actiris.brussels

2023, une année clé





C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport annuel 2023 d'Actiris. Ce document retrace les moments marquants, les réalisations et les défis que nous avons rencontrés au cours de l'année passée.

Cette année a été particulièrement significative pour notre organisation, marquée par la première année de mise en oeuvre de notre Contrat de Gestion. Celui-ci représente un jalon crucial dans notre mission de faciliter l'accès à l'emploi pour tous les Bruxellois et d'aider les employeurs bruxellois au quotidien. Il a permis de définir des objectifs clairs et ambitieux, tout en renforçant notre engagement envers l'excellence et l'innovation dans nos services.

L'une des initiatives phares de 2023 a été le lancement du bilan de compétences linguistiques et numériques. Cette démarche novatrice vise à objectiver les compétences essentielles de nos usagers dans un marché du travail en constante évolution. En évaluant et en améliorant leurs compétences, nous les aidons à mieux se positionner et à saisir de nouvelles opportunités professionnelles.

En regardant vers l'avenir, nous avons défini des objectifs clairs pour 2024 :

1. **Augmenter le nombre de personnes accompagnées par nos services et partenaires de 10%.**
2. **Réaliser 5.000 bilans de compétences linguistiques et numériques, 10.000 en 2025.**
3. **Augmenter de 5% le nombre d'entreprises qui font appel aux services d'Actiris**

Nous sommes convaincus que les bases solides que nous avons établies cette année, grâce notamment à notre Contrat de Gestion, nous permettront de relever les challenges futurs avec confiance et ambition tout en étant conscients des défis que notre organisation va devoir affronter.

Cristina Amboldi



Cette année a été marquée par une reconnaissance personnelle et institutionnelle importante. En tant que directrice générale adjointe d'Actiris, j'ai eu l'honneur d'être nommée pour diriger le PES Network, le réseau européen des services publics de l'emploi. Cette nomination est une reconnaissance de notre travail et de notre engagement collectif. Elle souligne également l'importance de nos efforts pour promouvoir l'inclusion et l'innovation sur le marché du travail.

J'ai toujours été attachée à la mobilité interrégionale, voire internationale, et les nombreux efforts effectués depuis des années portent leurs fruits. Aujourd'hui, de nombreux Bruxellois profitent pleinement des opportunités d'emploi offertes par nos régions voisines, en particulier la Flandre et la périphérie bruxelloise. Ces zones regorgent de possibilités professionnelles dans divers secteurs et nous devons continuer à travailler sur ce sujet car ces régions offrent des perspectives de carrière enrichissantes pour les bruxellois.

Encourager et faciliter la mobilité interrégionale est une priorité pour nous. Nous devons intensifier nos initiatives pour inciter davantage de Bruxellois à travailler en Flandre. Cela implique non seulement de surmonter les barrières linguistiques et culturelles, mais aussi de mettre en place des solutions pratiques pour améliorer les déplacements quotidiens. Le développement de réseaux de transport efficaces et l'information sur les opportunités disponibles sont essentiels pour soutenir cette mobilité.

Actiris s'engage à travailler en étroite collaboration avec les employeurs flamands et les institutions régionales pour ouvrir ces portes et offrir à nos chercheurs d'emploi les meilleures chances de succès. Nous croyons fermement que renforcer la mobilité interrégionale contribuera non seulement à augmenter le taux d'emploi des Bruxellois, mais aussi à dynamiser l'économie de l'ensemble de notre région.

Nous sommes convaincus que, grâce à ces efforts de mobilité concertés, nous pourrons créer un marché du travail plus intégré et inclusif, où chaque personne peut trouver sa place et s'épanouir. Je vous invite à parcourir ce rapport pour découvrir nos actions, nos réussites et nos ambitions pour l'avenir.

Caroline Mancel

Table des matières

L'emploi bruxellois 6

Actiris en bref 9

Au service des chercheurs d'emploi 12

Le contrôle de la disponibilité 15

Au service des employeurs 17

Actiris et ses partenaires 19

Les études de view.brussels 21

Le budget 24

Pour des raisons de lisibilité, nous utilisons la forme masculine plurielle pour désigner des groupes qui contiennent à la fois des hommes et des femmes.
Toutes les illustrations de cette publication viennent du site https://storyset.com/

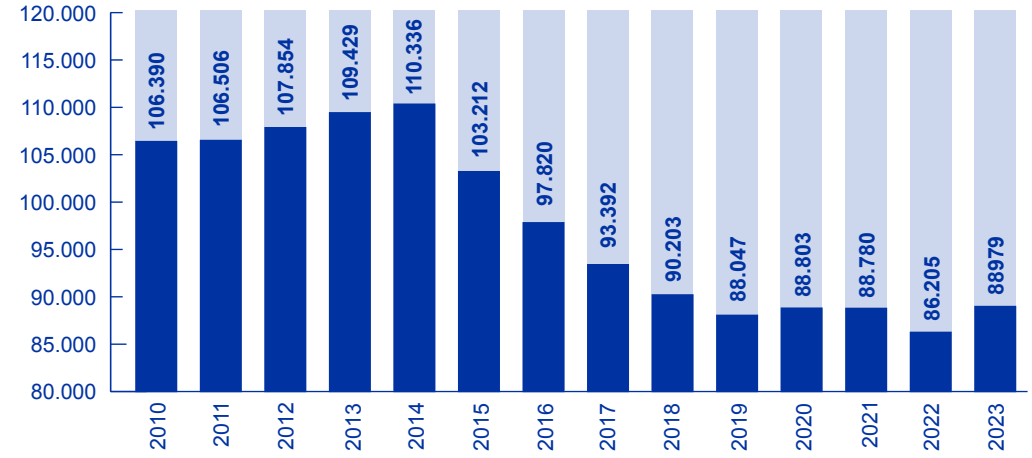
L'emploi bruxellois



En 2023, le taux d'emploi augmente pour la deuxième année consécutive et atteint un niveau historique

En 2023, la Région bruxelloise comptait 88.979 chercheurs d'emploi en moyenne annuelle, une augmentation de 3,2% par rapport à 2022.

ÉVOLUTION DES DEI EN MOYENNE ANNUELLE
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE : 2010 - 2023



Evolution du nombre de chercheurs d'emploi en moyenne de 2010 à 2023

En Région bruxelloise, le taux d'emploi (20-64 ans) a augmenté de 1,4 points en 2023 par rapport à 2022 pour s'établir à 66,5%. Il s'agit actuellement du niveau le plus élevé observé depuis la création de la Région bruxelloise en 1989.

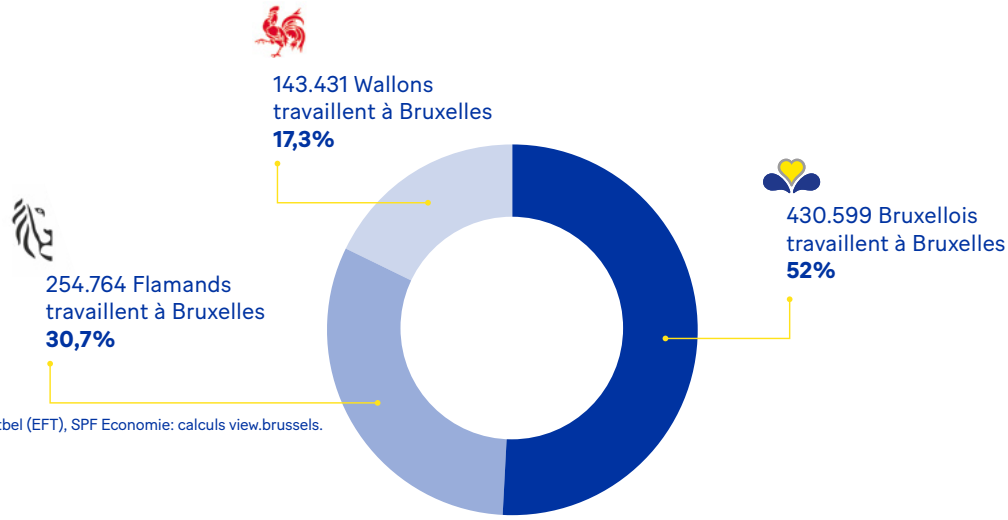
Sur l'ensemble de la période 2018-2023, Bruxelles enregistre une hausse du taux d'emploi (20-64 ans) de 5,1 points. En comparaison, sur la même période, le taux d'emploi flamand a augmenté de 2,2 points et le wallon de 1,7 points.

Ces résultats sont encourageants **également au regard de l'accroissement de la population en âge de travailler toujours plus marquée en Région bruxelloise** ce qui signifie que la Région bruxelloise doit enregistrer une hausse de la population occupée pour accroître son taux d'emploi. La population en âge de travailler a augmenté de 5,8% en Région bruxelloise sur les 5 dernières années (de 2,2% en Flandre et de 0,6% en Wallonie).

La moitié des emplois occupés par des Bruxellois

Les emplois dans la Région de Bruxelles-Capitale sont pour un peu plus que la moitié (52 %) occupés par les Bruxellois eux-mêmes. 48% des emplois bruxellois sont occupés par des Flamands ou des Wallons, contre 49,5 % en 2022.

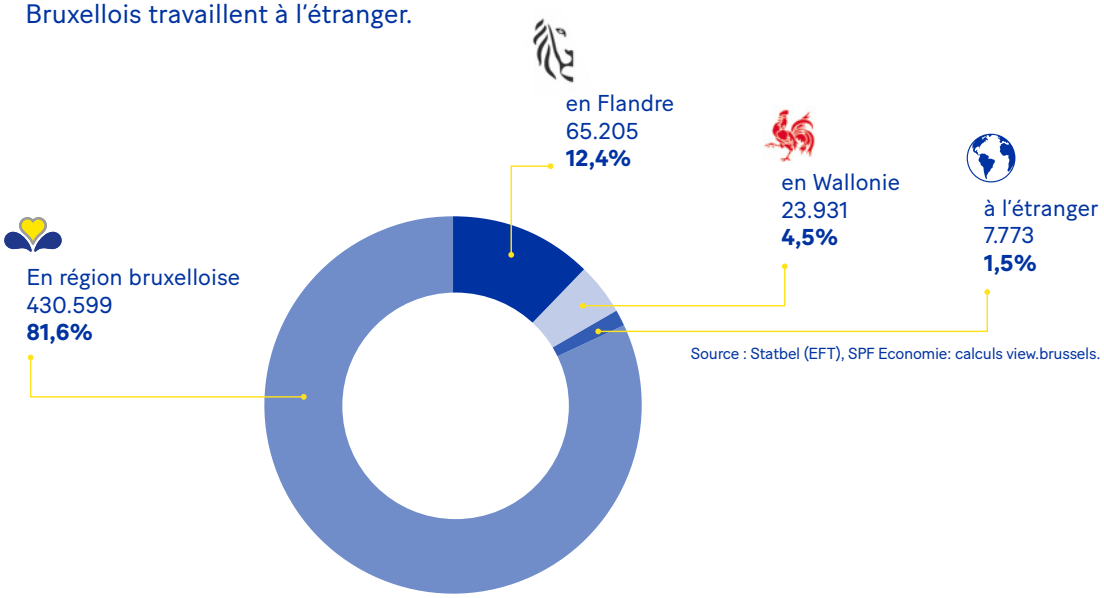
Qui travaille à Bruxelles ?



Source : Statbel (EFT), SPF Economie: calculs view.brussels.

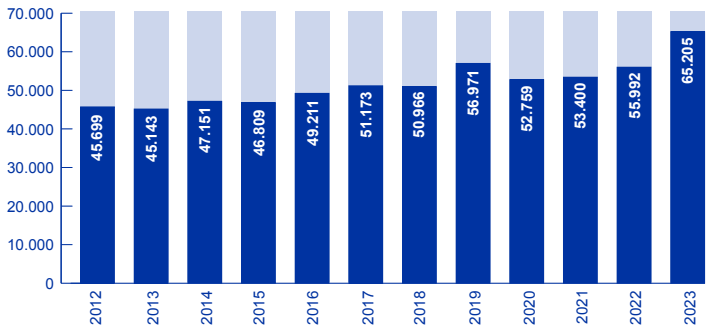
Où travaillent les Bruxellois ?

La grande majorité (81,6%) travaille à Bruxelles. 12,4% des Bruxellois font la navette vers la Flandre, ce qui implique une hausse de 1,4 points en comparaison avec l'année précédente. 65.000 Bruxellois sont actifs en Flandre ce qui est un record. 4,5% des Bruxellois font la navette vers la Wallonie, un nombre qui reste stable en comparaison avec l'année 2022. Enfin, 7.773 (1,5%) Bruxellois travaillent à l'étranger.



Source : Statbel (EFT), SPF Economie: calculs view.brussels.

Nombre de Bruxellois qui travaillent en Flandre



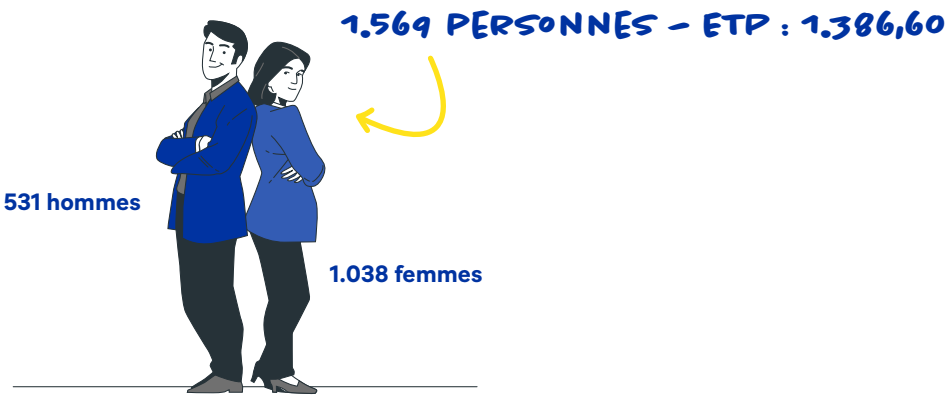
Source : Statbel (EFT), SPF Economie: calculs view.brussels.

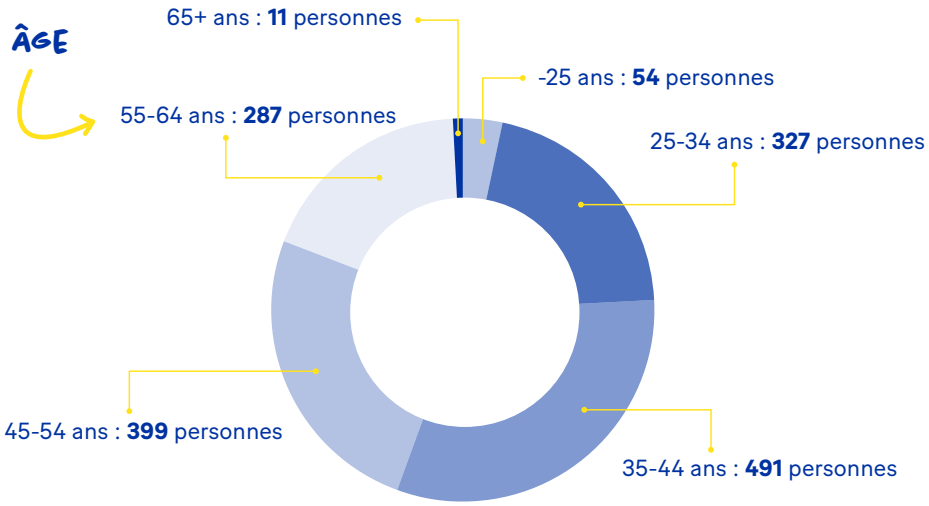
Actiris en bref

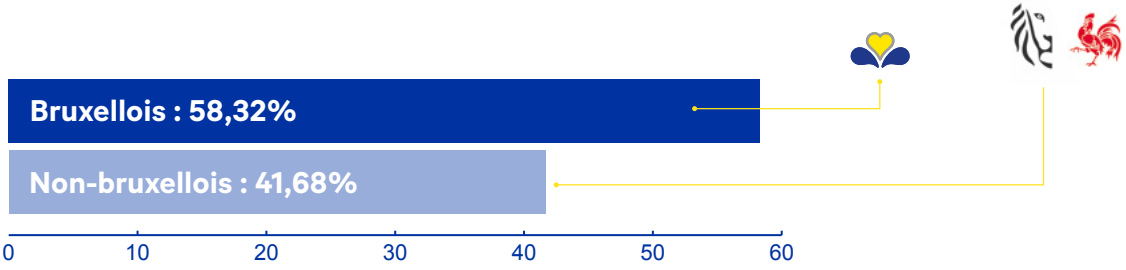


Actiris a pour ambition d'être un réel modèle de diversité. En reflétant la diversité de la société en interne, Actiris peut ainsi mieux répondre aux besoins du marché du travail. Actiris croit fermement que la diversité est une valeur ajoutée dans l'exécution de ses activités principales.

Nombre de collaborateurs chez Actiris au 31/12/2023 :







En 2023, 30 personnes ayant un handicap reconnu travaillaient chez Actiris, soit 1,95%.

Actiris Academy

Actiris offre à ses collaborateurs la possibilité de suivre jusqu'à 11 jours de formation par an, et ce, dans différents domaines : langues, informatique, communication, bien-être, diversité, législation, gestion de projet... Ainsi, les employés d'Actiris peuvent continuer à développer leurs compétences et en acquérir de nouvelles en fonction de leurs besoins.

Actiris et ses Relations internationales

Actif dans les réseaux européens et internationaux, Actiris partage ses bonnes pratiques et s'inspire des rencontres avec ses homologues. Les collaborateurs d'Actiris, experts de leur domaine, sont régulièrement invités à participer à des événements qui peuvent avoir différents formats :

Au niveau européen, le PES Network, réseau européen des Services Publics de l'Emploi est un lieu privilégié pour échanger avec les autres services publics d'emploi. Des experts d'Actiris ont participé à des activités sur des thèmes divers et variés. D'autres services ont utilisé le réseau européen pour réaliser des benchmarkings en posant des questions écrites aux membres du réseau ou en rendant visite à un Service Public d'Emploi en particulier.

Actiris exerce également le mandat Synerjob de représentation de la Belgique au sein du réseau des coordinateurs nationaux de la Commission européenne sur la Garantie pour la Jeunesse. Dans ce contexte, en 2023, Actiris a coordonné l'examen biannuel par le Comité européen de l'Emploi (EMCO) sur la mise en œuvre par la Belgique de la Recommandation européenne pour une Garantie renforcée pour la Jeunesse. Actiris est également membre de WAPES (World Association of Public Employment Services), et des experts participent chaque fois qu'opportun, aux conférences et aux groupes de travail organisés dans ce cadre.

Actiris reçoit également des délégations pour des visites d'études. En 2023, 14 délégations étrangères sont venues se familiariser avec notre écosystème partenarial, notre engagement dans la promotion de la diversité sur le marché de l'emploi, le travail de nos partenaires avec des publics fragilisés, notre approche des services aux employeurs, l'accompagnement des jeunes etc.

Actiris propose également des experts pour des missions d'assistance technique en renforcement des capacités auprès d'homologues. Dans le cadre de nos accords de coopération signés avec Socieux+ (Commission européenne) et Enabel (Agence belge de coopération technique pour le développement), en 2023 nous avons travaillé avec la Tunisie, le Maroc, le Kenya, le Nigéria, et l'Amérique du Sud.

Ces rencontres sont toujours riches d'apprentissages mutuels et de découvertes interculturelles, stimulations dont bénéficient directement les collaborateurs d'Actiris.

Au service des chercheurs d'emploi



L'année 2023 correspond à l'entrée en vigueur du nouveau contrat de gestion d'Actiris. Elle a dès lors été consacrée à construire les fondations de sa mise en œuvre en adéquation avec les nouveaux objectifs stratégiques.

Afin de contribuer à réduire le chômage de longue durée dans une optique d'augmentation du taux d'emploi, nous intégrons l'élargissement du public prioritaire aux chômeurs de longue durée.
En 2023, le service Guidance Recherche Active d'Emploi (GRAE) a mis en œuvre un accompagnement personnalisé et global au bénéfice des chercheurs d'emploi de longue durée comportant des actions individuelles et/ou collectives afin qu'ils réintègrent le marché de l'emploi de manière durable. Cet accompagnement peut comporter plusieurs volets comme la détermination de projet professionnel, l'acquisition des compétences, la mobilisation et la reprise de confiance des chercheurs d'emploi ainsi qu'un soutien dans les actions de recherche d'emploi (cv, lettre de motivation, préparation aux techniques d'embauche,...).
Pour 2024 l'objectif est de déployer l'accompagnement des chômeurs de longue durée auprès de nos partenaires et d'autres services au sein d'Actiris.

Poursuivant l'objectif de proposer une offre de services ciblée et adaptée dans un objectif de mise à l'emploi, l'accord-cadre entre l'INAMI, les organismes assureurs et Actiris met l'accent sur le renforcement accru de la réinsertion des personnes en incapacité sur le marché du travail.
Dans ce cadre, nous avons déployé et renforcé une offre de service spécifique visant à soutenir le retour à l'emploi des personnes reconnues en incapacité de travail. 333 trajets de réinsertion professionnelle ont été entrepris. L'objectif pour 2024 est de démarrer 600 trajets.

Afin d'orienter les chercheurs d'emploi vers des parcours d'accompagnement sur mesure et de faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi, nous avons opérationnalisé de manière systématique un bilan des compétences linguistiques et numériques suivis d'un débriefing et d'une orientation en formation pour les jeunes de moins de 30 ans nouvellement inscrits.
Nous avons créé, à cet effet, le Kit Jeunes qui est proposé après l'inscription et qui consiste en une demi-journée d'onboarding incluant une nouvelle séance d'informations mieux adaptée aux jeunes chercheurs d'emploi, l'organisation de tests de compétences linguistiques et numériques suivis d'un débriefing et d'une orientation en formation et des ateliers informatifs interactifs.
L'objectif pour 2024 est d'étendre les bilans de compétences linguistiques et numériques systématiques aux chercheurs d'emplois faisant partie du public prioritaire sans distinction d'âge.

L'année 2023 s'est illustrée par la poursuite des mesures de soutien à l'emploi des Ukrainiens dont le statut de protection temporaire a été prolongé.

En 2023, la Cité des métiers qui a célébré ses 5 années d'activités, a enregistré plus de 65 000 contacts et rassemble plus de 40 partenaires. Elle a, en outre, accueilli l'événement de lancement de l'année européenne des compétences, le 9 mai.

Notre service d'inclusion des chercheurs d'emploi discriminés à l'embauche a analysé 243 demandes dont 228 ont débouché sur un signalement.

L'accompagnement des chercheurs d'emploi

En 2023, l'accompagnement de 17.593 chercheurs d'emploi a démarré en antenne et au total 36.153 chercheurs d'emploi ont bénéficié d'un parcours accompagné de la part d'un service d'Actiris.

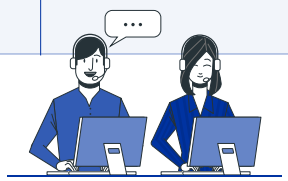
Quelques chiffres en particulier :



37.415 :
nombre d'inscriptions en antenne.



56.929 :
nombre de mails de chercheurs d'emploi traités.



262.630 :
nombre d'appels traités via le 0800 35 123.



La plateforme de langues en ligne Brulingua

La plateforme de langue en ligne Brulingua permet aux Bruxellois d'apprendre gratuitement 24 langues. Depuis 2020, cette plateforme existe également en application mobile. L'interface comporte dorénavant 33 langues qui facilitent l'apprentissage des Bruxellois.
Le nombre de nouveaux apprenants inscrits sur Brulingua était de 23.867 en 2023. En tout, la plateforme comptait 30.857 apprenants actifs.



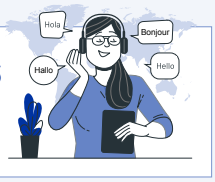
36.297 :
nombre de chercheurs d'emploi distincts ayant reçu des informations liées à l'emploi et la formation.



16.120 :
nombre de chercheurs d'emploi ayant participé à une séance d'information avant un démarrage de l'accompagnement.

Les chèques langues

En 2023, 6.714 personnes ont bénéficié de chèques langues.



Les chèques TIC

En 2023, nous comptons 1.729 bénéficiaires distincts de Chèques TIC.



Le contrôle de la disponibilité



Procédure d'évaluation :

Dans le cadre de l'exécution du Contrat de gestion et pour faire suite au Rapport de la Cour des comptes au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la complexité de la procédure de disponibilité active a été évaluée tant en externe qu'en interne. Les résultats de cet exercice avec des solutions possibles ont été présentés au Comité de gestion et au Ministre de l'Emploi.

Réorientation des chercheurs d'emploi de longue durée vers l'accompagnement :

De plus, dans le cadre de l'exécution du Contrat de gestion visant à améliorer le suivi et l'accompagnement des chercheurs d'emploi de longue durée, une réorientation a été mise en place suite au contrôle de la disponibilité. Pour la première fois depuis l'intégration du contrôle de la disponibilité au sein des services de première ligne d'Actiris, un évaluateur peut réorienter activement un chercheur d'emploi de longue durée vers un nouveau trajet d'accompagnement auprès des services spécialisés du GRAE (Guidance Recherche Active d'Emploi).

Évaluation des chercheurs d'emploi

Evaluation des jeunes qui demandent une allocation d'insertion (positives, négatives, non-concluantes et total) :

Dispo J	2023	%
Positives	5.450	40%
Négatives	1.768	13%
Non-concluantes	6.466	47%
Total	**13.684**	**100%**

En 2023, Actiris a pris 13.684 décisions pour les jeunes qui demandent des allocations d'insertion. 40% des décisions étaient positives, 13% étaient négatives et 47% étaient non concluantes.

Evaluation des chercheurs d'emploi qui reçoivent une allocation (positives, négatives, non-concluantes et total) :

Dispo G	2023	%
Positives	5.336	25%
Négatives	2.385	11%
Non-concluantes	13.231	64%
Total	**20.952**	**100%**

En 2023, Actiris a mené 20.952 évaluations. Il s'agit d'une évaluation des étapes entreprises par les chercheurs d'emploi bénéficiant d'une allocation dans le but de trouver un emploi. Sur un total de 20.952 évaluations, 25% étaient positives, 11% négatives et 64% non concluantes.

La dispense de la recherche active d'emploi

7.854 personnes ont repris des études ou commencé une formation et ont donc pu profiter d'une dispense, ce qui équivaut à une augmentation de 7% par rapport à 2022. Actiris accorde ces dispenses de disponibilité afin d'encourager les chercheurs d'emploi à se consacrer à des orientations pouvant déboucher sur un emploi. Nous pensons ici à des enseignants ou à de nombreux métiers techniques.


Au service des employeurs

Offres d'emploi

La forte croissance de l'emploi salarié liée à la reprise du marché en période post-covid telle que nous l'avons connue en 2022, s'est ralentie au second semestre 2023 pour complètement s'arrêter au quatrième trimestre 2023, entraînant une diminution du nombre d'offres emploi reçues mais une légère croissance par rapport à 2021.

Les enjeux restent les mêmes et c'est pourquoi Actiris continue de se concentrer sur trois engagements envers les employeurs bruxellois : les informer sur tout ce qui touche à l'emploi, leur proposer une offre multiservices pour les aider à recruter et proposer des solutions sur mesure aux employeurs qui s'engagent à former les demandeurs d'emploi.

Pour répondre à ces engagements, le plan d'action élaboré en 2022 sur la base des besoins des employeurs a été déployé. Soutenu par un plan d'approche multicanal différencié, il s'est traduit par une politique commerciale segmentée et sectorisée.

Offres d'emploi 2023

Actiris a reçu directement 63.137 offres d'emploi en 2023. 10.672 employeurs bruxellois sont clients d'Actiris soit une couverture de 27,7%.

Les conventions avec les employeurs

21 nouvelles conventions ont été conclues avec des employeurs afin de leur proposer un suivi ou un recrutement sur mesure. Cela représente un total de 461 conventions avec des employeurs bruxellois en 2023.

Le nombre d'événements et de visites d'entreprises par les consultants employeurs

Nos consultants employeurs ont répondu présent à 62 événements. 45.150 contacts directs avec des employeurs ont eu lieu dont 3.785 rencontres.

Stage First et les avantages employeurs

538 jeunes ont acquis une première expérience professionnelle via un stage First.

Chercheurs d'emploi partis à l'étranger et en stage en dehors de nos frontières

71 chercheurs d'emploi ont trouvé du travail à l'étranger et 62 ont réalisé un stage professionnel en dehors de nos frontières grâce aux services d'Actiris International.



Cofinancé par l'Union européenne

Les labels diversité

En 2023, 34 employeurs bruxellois ont reçu un label diversité !
Ce label est décerné aux employeurs qui mettent en place des actions concrètes pour promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations au sein de leur entreprise. Après deux ans de mise en application de ce plan diversité, Actiris soumet l'entreprise à une évaluation. Lorsque celle-ci est positive, l'entreprise peut alors introduire une demande de label auprès de la Région. Le label est attribué par le Ministre de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale aux employeurs qui reconnaissent, respectent et valorisent les différences dans l'environnement professionnel. Le label est valable deux ans.
Lors de l'évènement de la remise label, **un moment réseau** a été organisé où des entreprises qui n'ont aucune expérience en matière de plan de diversité ont pu faire la connaissance d'entreprises labellisées.

Depuis 2010, Actiris a déjà aidé au total **335 employeurs** à mettre sur pied un plan diversité et cela concerne plus de **110.172** travailleurs en Région bruxelloise.

Actiris et ses partenaires



Actiris a collaboré avec 205 partenaires

205 partenaires accompagnent des groupes cibles spécifiques et aident Actiris via leur expertise et des méthodes adaptées. Grâce à eux, nous pouvons proposer davantage de leviers aux chercheurs d'emploi bruxellois.

36.800 chercheurs d'emploi ont été accompagnés par nos partenaires ; 9.790 chercheurs d'emploi ont bénéficié de mesures de levier (Chèques, Equivalence-diplôme).

Gestion des mesures d'aides à l'emploi

12.000 personnes ont bénéficié d'emplois subsidiés et de primes à l'embauche.

Evaluation des mesures d'aide à l'emploi

En 2023, Actiris a contribué à l'évaluation régionale des mesures d'aide à l'emploi lancée par le gouvernement et sur base des conclusions de cette évaluation, a participé au lancement de projets de réformes de certaines mesures, plus précisément :

- un projet visant l'augmentation et la simplification de la mise à l'emploi et le maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap à travers :
 - la clarification, la simplification et l'amélioration du parcours des chercheurs d'emploi (et travailleurs) en situation de handicap et de l'offre de services qui leur sont proposés ; ainsi que l'adaptation des procédures d'accompagnement ;
 - la création d'une prime à l'emploi pour les personnes bruxelloises en situation de handicap
- un projet visant à réformer le plan Activa.brussels pour rendre plus attractif le dispositif incitant à la formation et pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes infra-qualifiés et des chercheurs d'emploi âgés de 57 ans et plus.

Les coordinations locales

La création du dispositif des Maisons de l'Emploi (et de la Formation) il y a plus de 10 ans, a permis de fédérer plus de 100 opérateurs locaux au sein des 17 Maisons de l'emploi autour de plans d'actions communs permettant de favoriser les synergies et la cohérence des actions menées entre le local et le régional afin de garantir la fluidité du parcours du chercheur d'emploi.

En 2023, les Coordinations Locales ont mis en place une approche novatrice de co-construction de projets regroupant plus de 30 opérateurs de l'ISP issus des 19 communes bruxelloises. Cela a permis de dépasser les logiques communales pure pour aboutir à des collaborations inter-communales, permettant de définir des initiatives alignées sur les réalités locales et régionales, tout en favorisant l'innovation sociale et la lutte contre la discrimination à l'embauche.

De plus, 5 projets de type « Trajet de l'emploi » ont également été élaborés, prenant la forme de Jobdays/Jobdatings couvrant l'entièreté de la Région Bruxelles-Capitale, comprenant en amont des activités à destination des chercheurs d'emploi pour les préparer à la rencontre des employeurs. La mise en œuvre de ces projets s'étalera sur 2 ans.

Les études de view.brussels



view.brussels, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation, identifie les tendances sur le marché du travail bruxellois permettant de répondre aux défis de demain. En 2023, view.brussels a publié différentes études, notamment sur la qualité de l'emploi et sur les transitions vers l'emploi après une validation des compétences ou une formation.



Baromètre de la qualité de l'emploi de la Région de Bruxelles-Capitale
Novembre 2023
Quelle est la qualité de l'emploi en Région bruxelloise ? view.brussels, à la demande du gouvernement, a compilé un grand nombre d'indicateurs afin d'établir pour la première fois un baromètre de la qualité de l'emploi. Il sera actualisé régulièrement afin d'évaluer l'évolution de la qualité de l'emploi dans le temps.



Indicateurs de transition pour les chercheurs d'emploi certifiés par la validation des compétences
Octobre 2023
Cette étude suit le parcours des chercheurs d'emploi après avoir réussi une épreuve de validation des compétences. Elle présente les indicateurs de transition vers l'emploi, la formation ou le stage après avoir reçu la certification.



Analyse annuelle des besoins en emploi et en formation
Septembre 2023
Cette analyse annuelle des besoins en emploi et en formation de view.brussels alimentera le rapport « Détermination des besoins en emploi et en formation ». Elle se conclut par une synthèse des recommandations transversales, de nature plus générale ou spécifique à un domaine particulier.



Liste des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale en 2022
Juillet 2023
Ce document propose une liste des fonctions critiques, répartis par secteur. Pour chaque fonction, la cause des tensions et la manière de détection sont indiquées.



Analyse de l'impact de la formation qualifiante sur l'insertion en emploi
Mars 2023
Cette étude conjointe analyse l'impact d'une entrée en formation qualifiante sur l'insertion dans un emploi durable pour les demandeurs d'emploi bruxellois.



L'impact de la crise énergétique et inflationniste sur le marché de l'emploi bruxellois
Février 2023
Quelles sont les conséquences sur le marché de l'emploi bruxellois ? Comment se portera l'année 2023 ?



Le recrutement des Bruxellois : accès au marché du travail et transitions à plus long terme – HIVA/KUL
Février 2023
Comment se déroule la carrière des Bruxellois ? Qui trouve plus facilement un emploi de qualité et durable ? Cette étude, commandée par Actiris et réalisée par HIVA, fournit une image détaillée du recrutement et de l'évolution des carrières des Bruxellois (2009-2019).



Analyse des fonctions critiques en Région de Bruxelles-Capitale
Janvier 2023
Suite aux diverses restrictions encore en place dans les premiers mois de l'année 2021, les embauches ont encore pu être partiellement limitées. Par contre, au moment de la réouverture des établissements, des effets d'embouteillage ont été constatés suite à une recherche massive de profils similaires.

Le budget



Dépenses 2023	Budget final		Budget final sous mesures conservatoires		Dépenses réalisées		Pourcentage d'exécution
Source	**En EUR**	**%**	**En EUR**	**%**	**En EUR**	**%**	**%**
Frais de fonctionnement Actiris	177.380.000	22,39%	176.893 000	22,79%	167.282.029,29	22,86%	94,57%
Chèques aux chercheurs d'emploi	9.342.000	1,18%	9.342.000	1,20%	7.412 483,70	1,01%	79,35%
Partenariats avec d'autres intervenants du marché de l'emploi	64.800.000	8,18%	63.000.000	8,12%	56.063.237,74	7,66%	88,99%
Conventions avec des secteurs professionnels - centres de référence	5.779.000	0,73%	5.779.000	0,74%	5.370.302,58	0,73%	92,93%
Postes de travail subventionnés - ACS	206.275.000	26,04%	203.541.000	26,22%	194.839.203,39	26,63%	95,72%
Placement infrascolarisés - PTP	2.485.000	0,31%	2.000.000	0,26%	1.918.524,23	0,26%	95,93%
Emploi des jeunes - initiatives transversales	7.803.000	0,98%	7.803.000	1,01%	7.431.549,54	1,02%	95,24%
Initiatives spécifiques en matière d'emploi	15.000	0,00%	15.000	0,00%	7.310,50	0,00%	48,74%
Lutte contre la discrimination à l'embauche	855.000	0,11%	855.000	0,11%	613.301,00	0,08%	71,73%
6ième Reforme de l'Etat	249.026.000	31,43%	245.516.000	31,63%	236.535.669,83	32,33%	96,34%
Garantie Jeunes	8.226.000	1,04%	8.226.000	1,06%	6.052.519,30	0,83%	73,58%
Contrats d'insertion	9.483.000	1,20%	9.483.000	1,22%	8.253.385,68	1,13%	87,03%
Réforme aide à l'emploi	14.047.000	1,77%	7.010.000	0,90%	5.062.541,53	0,69%	72,22%
Economie sociale	31.355.000	3,96%	31.355.000	4,04%	30.722.283,66	4,20%	97,98%
Plan de relance	1.309.000	0,17%	1.309.000	0,17%	747.654,00	0,10%	57,12%
Crise Ukraine	3.045.000	0,38%	3.045.000	0,39%	2.384.090,32	0,33%	78,30%
Accord non-marchand 2021-2024	1.001.000	0,13%	1.001.000	0,13%	1.000.000,00	0,14%	99,90%
Total	**792.226.000**	**100,00%**	**776.173.000**	**100,00%**	**731.696.086**	**100,00%**	**94,27%**

Recettes 2022	Budget prévu		Recettes réalisées		Pourcentage d'exécution
Source	**En EUR**	**%**	**En EUR**	**%**	**%**
Région de Bruxelles-Capitale	738.592.000	93,23%	724.802.873,94	95,71%	98%
État Fédéral	754.000	0,10%	3.124.739,43	0,41%	414%
Recettes Européennes	11.038.000	1,39%	8.432.707,54	1,11%	76%
Divers	41.842.000	5,28%	20.893.465,08	2,76%	50%
Total	**792.226.000**	**100,00%**	**757.253.785,99**	**100,00%**	**96%**

Le comité de gestion d'Actiris au 31/12/2023

Président
Landry Mawungu

Vice-président
Michel Kutendakana

Représentants des travailleurs
Michaël Dufrane
Estelle Ceulemans
Bert Engelaar
Jean-Michel Cappoen
Benoît Dassy
Khadija Khourcha
Celia Huybens

Représentants des employeurs
Jan De Brabanter
Alexandre Cleven
Arnaud Le Grelle
Jean-Christophe Vanderhaegen
Joëlle Evenepoel
Bruno Gérard
Océane Cougneau

Commissaires du gouvernement
Christophe T'Sas
Floris Tack



Actiris | Avenue de l'Astronomie, 14. 1210 Bruxelles | www.actiris.brussels | 0800 35 123